

Bac Pro Maintenance des véhicules option : véhicules légers

Diplôme préparé à Belfort
au CFA Municipal Jackie DROUET



Nos équipes :

Le CFA Municipal Jackie DROUET est un établissement à taille humaine. L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives sont mobilisées afin de vous accompagner non seulement pour votre réussite à l'examen mais surtout vers la concrétisation de votre projet professionnel et personnel.

Nos enseignants de matières générales sont titulaires de diplômes universitaires.

Nos enseignants de pratique ont une grande expérience professionnelle dans leur domaine de compétences.

Tous sont formés aux exigences des référentiels de l'éducation nationale et à la pédagogie de l'alternance. Passionnés, ils déploient des trésors d'inventivité et de patience pour redonner confiance aux apprenants et leur communiquer l'envie d'apprendre. En perpétuelle recherche d'innovation et d'initiatives, ils ont à cœur de transmettre leur savoir grâce à un engagement au quotidien.

Ils sont également régulièrement formés. Afin de faire vivre leur passion à nos apprenants, les enseignants de pratique leur proposent régulièrement de participer et de les accompagner à des concours.

Des apprenants du CFA ont d'ailleurs été primés à plusieurs reprises.

Méthodes d'enseignement :

Toutes nos formations sont sous licence Education Nationale sauf le Brevet Technique des Métiers qui est sous licence Chambre des Métiers.

Le CFA est centre d'examen pour le Rectorat.

Les enseignements se font en présentiel.

Les enseignements à distance peuvent être proposés. Le CFA se réserve le droit d'adapter les modalités de formation Campus en ligne.

Les enseignements généraux, technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours en salle, de travaux pratiques et de travaux en ateliers pédagogiques. Ils sont fondés sur la maîtrise des techniques professionnels.

Les cours d'enseignements généraux sont en relation avec les activités professionnelles.

Directeur adjoint, Responsable Pédagogique, Référent Handicap et Mobilité :

M. Ahmed DJIOUA - 2 rue René Cassin à Belfort - 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Accessibilités aux personnes en situation de handicap :

Le CFA JACKIE DROUET s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Le CFA JACKIE DROUET s'engage ainsi, pour tout apprenti présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins,
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation,
- Faire le lien entre les différents services de l'école,
- L'accompagner dans ses démarches.

Pour toute question ou demande vous pouvez vous adresser au Référent Handicap du CFA :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/informations/livret-handicap>

Registre d'accessibilité :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/informations/registre-d-accessibilite>

Mobilité Nationale et Internationale :

La Mobilité Nationale et Internationale pour :

- Découvrir de nouvelles approches et méthodes pédagogiques
- Echanger entre pairs sur ses pratiques en France ou à l'étranger
- Développer l'attractivité des formations et les faire évoluer

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au Référent Mobilité du CFA :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Rythme :

La formation proposée est une formation en apprentissage. Le rythme d'alternance est généralement de deux semaines en moyenne par mois de cours théoriques et pratiques au CFA et 2 semaines en moyenne en entreprise (non consécutives).

Modalités d'accès :

Accès définitif en formation après signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise, validation par le CFA des missions confiées par l'entreprise et sous réserve de validation de la convention avec l'OPCO (organisme financeur).

Pour plus d'informations sur le processus d'inscription au CFA vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/devenir-apprenti>

Délais d'accès : Les rentrées :

Accès selon le planning des formations du CFA : Les rentrées ont lieu chaque année en septembre pour les 2èmes années et 3èmes années.

Rémunération en apprentissage :

La rémunération varie en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle du diplôme selon la réglementation en vigueur.

Pour plus d'informations vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<http://cfa.mairie-belfort.com/index.php/devenir-apprenti>

Simulateur de calcul de rémunération des alternants : [Simulateur](#)

Conditions tarifaires :

Dans le cadre de l'alternance et du contrat d'apprentissage, la formation peut être financée toute ou partie par un organisme financeur (OPCO).

- Pour un contrat d'apprentissage, l'apprenti n'a pas de reste à charge.
- Pour un contrat de professionnalisation, le taux horaire moyen est de 15 €.

Pour information, les coûts de formation sont compris entre 4282€ et 8739 € par an selon la convention collective de l'employeur

Le diplôme :

Le Baccalauréat Professionnel Maintenance des véhicules Option A : Véhicules légers est un diplôme national de l'Éducation Nationale de niveau 4.

Certificateur : Education nationale

Date d'enregistrement de la certification : 01/07/2025

Durée de la formation :

1350 h d'enseignement en 2 ans

Numéro de la Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles :

RNCP40996– Date d'échéance : 31/08/2030

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40996/>

Conditions d'Admission :

CAP Maintenance des véhicules, option véhicules légers

Des passerelles existent, se renseigner auprès du CFA.

Les candidats doivent également trouver une entreprise pour leur alternance.

Individualisation du parcours, passerelles et équivalences :

Les candidats inscrits peuvent conserver pendant 5 ans les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues lors des sessions précédentes à toute épreuve (ou sous-épreuve) passée dans la même spécialité du BAC PRO (Il s'agit d'un « bénéfice de note »). Ils peuvent toujours choisir de renoncer à un bénéfice.

Des passerelles ou des équivalences (cf Validations de blocs de compétences) peuvent être prises en compte en fonction du diplôme préparé.

Pour plus de détail vous pouvez contacter le Responsable Pédagogique :

M. Ahmed DJIOUA : 03 70 04 80 80 - cfa@mairie-belfort.fr

Objectifs de la formation

Le baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » couvre les activités de maintenance préventive et corrective et de diagnostic d'un premier niveau de complexité sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques.

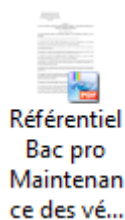
Le titulaire de ce diplôme exerce en tant que technicien au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules et intervient sur :

- la maintenance périodique et préventive des véhicules ;
- le diagnostic et la remise en conformité des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique et multiplexés ;
- le conseil technique à la clientèle sur les interventions réalisées.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités du technicien est l'intégration constante de trois impératifs:

- impératif de santé / sécurité au travail : il s'agit de préserver la santé des personnes et d'assurer la prévention des risques professionnels ;
- impératif environnemental : il s'agit d'appliquer les normes environnementales en vigueur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en appliquant les procédures internes des entreprises.

Référentiel de la formation :



Présentation succincte du métier

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des véhicules légers, des véhicules de transport routier ou des motocycles.

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel peut intervenir :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs,
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques,
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport,
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Il peut prétendre à un emploi en tant que mécanicien automobile, garagiste, contrôleur technique, metteur au point

Matières enseignées :

En complément de la formation en milieu professionnel, la formation au CFA comporte :

- Des enseignements généraux : Mathématiques, Physique chimie, français, histoire-géographie éducation civique, arts appliqués et cultures artistiques, langue vivante, éducation physique et sportive, économie – gestion, Prévention santé environnement
- D'enseignements technologiques et professionnels. Ils sont fondés sur la maîtrise des techniques professionnelles.

Validations de blocs de compétences :

La [loi n° 2014-288 du 5 mars 2014](#) a permis l'acquisition de blocs de compétences correspondant à des parties de certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles. Cela signifie que les blocs de compétences acquis lors du suivi d'un enseignement le restent pendant 5 ans et peuvent être complétés ultérieurement en vue de l'obtention d'un diplôme.

Blocs de compétences :

RNCP40996BC01 - Réaliser l'entretien périodique des véhicules : Organiser un entretien périodique ; Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique ; Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique ; Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule.

RNCP40996BC02 - Réaliser la maintenance corrective des véhicules : Préparer une intervention corrective ; Réaliser le remplacement ou la réparation des composants ; Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes ; Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective

RNCP40996BC03 - Réaliser les diagnostics des systèmes des véhicules : Constater un dysfonctionnement ; Hiérarchiser les hypothèses ; Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir ; Identifier les solutions correctives

RNCP40996BC04 – Mathématiques :

S'approprier : Rechercher, extraire et organiser l'information ;

Analyser/raisonner : Emettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;

Réaliser : Mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation

Valider : Critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion,

Communiquer : Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

RNCP40996BC05 - Physique-chimie:

S'approprier : Rechercher, extraire et organiser l'information,

Analyser/raisonner : Formuler des hypothèses ; proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental,

Réaliser : Mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental, utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation,

Valider : Commenter un résultat, argumenter, contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure,

Communiquer : Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche

RNCP40996BC06 - Economie - gestion: Comprendre et analyser une situation d'entreprise ; Exploiter et analyser des documents économiques, juridiques ou de gestion ; Justifier une réponse en sélectionnant le cas échéant des informations au sein d'un ou plusieurs documents ; Rédiger une réponse structurée à une problématique donnée en mobilisant les savoirs associés et le vocabulaire spécifique adéquat.

RNCP40996BC07 - Prévention - Santé – Environnement : Mettre en œuvre une démarche d'analyse dans une situation donnée ; Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention ; Proposer une solution pour résoudre un problème ; Argumenter un choix ; Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

RNCP40996BC08 - Langue vivante - Compétences de niveau B1+ du CECRL : Comprendre la langue orale ; Comprendre un document écrit ; S'exprimer à l'écrit ; S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

RNCP40996BC09 – Français : Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; Adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; Maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ; Adapter sa lecture à la diversité des textes ; Mettre en perspective des connaissances et des expériences.

RNCP40996BC10 - Histoire-géographie-enseignement moral et civique : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ; S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ; Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ; Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ; Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

RNCP40996BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques :

Compétences d'investigation : Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ; Sélectionner, classer et trier différentes informations ; Analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ; Établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation : Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ; Établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation : Opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication : Choisir des outils adaptés ; Établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ; Justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

RNCP40996BC12 - Education physique et sportive : Développer sa motricité ; S'organiser pour apprendre et s'entraîner ; Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ; Construire durablement sa santé ; Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en cours de formation (CCF) et examen ponctuel.

Les épreuves et les coefficients sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Maintenance des véhicules Option : Véhicules légers Véhicules de transport routier Motocycles			Origine des candidats			
			Voie scolaire (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentissage (CFA habilités au CCF ou CFA portés par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique) Formation professionnelle continue (Établissements publics)		Voie scolaire (Établissements privés hors contrat) Apprentissage (CFA ou sections d'apprentissage non habilitées) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles ; candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique et technique	U1	3				
Sous-épreuve E11 Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h
Sous-épreuve E12 Physique – chimie	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h
E2 : Réalisation de l'entretien périodique des véhicules	U2	3	CCF		Ponctuel pratique	3 h
E3 : Épreuves professionnelles	U3	14				
Sous-épreuve E31 Réalisation de la maintenance corrective des véhicules	U31	6	CCF		Ponctuel pratique	4 h
Sous-épreuve E32 Réalisation du diagnostic des systèmes des véhicules	U32	6	CCF		Ponctuel pratique	3 h
Sous-épreuve E33 Économie-gestion	U33	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h
Sous-épreuve E34 Prévention, santé, environnement	U34	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel écrit et oral	1 h + 10 min
E5 : Épreuve de français, histoire- géographie et enseignement moral et civique	U5	5				
Sous épreuve E51 Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h
Sous épreuve E52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique	

Débouchés professionnels :

Il est possible de s'insérer dans la vie professionnelle directement après cette formation.

Le titulaire du Bac Pro Maintenance des véhicules, option véhicules légers est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules, c'est-à-dire : dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents), dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques, dans les services de maintenance des entreprises de transport, dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Poursuite d'études :

Ci-dessous quelques exemples de poursuite d'étude :

Brevet de Technicien Supérieur Moteur à combustion interne - Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules option A Véhicules légers

Cette liste n'est pas exhaustive